

5 sept 08

CIT

Family painted same picture of home terror, judge says

Mohammad guilty of sexual assault, unlawfully being in a dwelling

BY NECO COCKBURN

A 19-year-old man involved in an alleged home takeover case has been found guilty of four counts of sexual assault and one count of unlawfully being in a dwelling.

Justice Jean-Marie Bordeleau yesterday found Khalid "A.J." Mohammad guilty on some of the charges in connection with accusations that he and three associates took over a west-side home, converted it to a crack cocaine operation and used violence and fear to control a mother and her two children who lived there.

Mr. Mohammad, the last man to stand trial on charges connected to the incident — the three others pleaded guilty to the lesser charges — still faces eight charges, including assault with a weapon and involvement in a criminal organization. Judge Bordeleau is expected to rule on the remaining charges next week.

The court had heard that Mr. Mohammad was invited into the home by the woman's boyfriend, a drug user, in early November of last year, before the other men arrived.

Yesterday, Judge Bordeleau said that despite the invitation, "the fact remains that (Mr. Mohammad) was told to leave and did not, together with the three other persons."

The 39-year-old mother who lived in the house had also complained that Mr. Moham-

mad forced her to perform oral sex on him four times. The judge ruled that he "totally" believed her testimony.

"She was truthful, she did not exaggerate at all in her evidence," he said.

The woman, who did not immediately complain to police about the assaults, was "terrified and could not bring herself to divulge the acts that she complained of," Judge Bordeleau said.

'She was truthful, she did not exaggerate at all in her evidence.'

JUSTICE JEAN-MARIE BORDELEAU

The four men were arrested in early December after the woman's 16-year-old son told a teacher about the situation at his home.

The names of family members involved in the case cannot be published because of a publication ban.

Mr. Mohammad's lawyer, Israel Gencher, said in his closing submissions that the woman was an unreliable witness. He said her daughter, who testified to sleeping in her mother's room, would have witnessed the sexual assaults.

Mr. Gencher blasted the credibility of most of the family members and said some of their testimony could not be corroborated.

The logical inference that could be formed from the evi-

dence was that the woman and her boyfriend allowed the men to live in the home and set up a crack cocaine operation in exchange for drugs to support their expensive drug habits, Mr. Gencher said.

Assistant Crown attorney Mark Holmes, meanwhile, said the situation that presented itself was "not one that has easy answers, certainly not for the people that lived through it."

Although each family member faced different experiences, they "paint the same picture," he said.

The 16-year-old boy talked about experiencing physical violence, Mr. Holmes said. The teenager testified that some of the men, particularly Mr. Mohammad, beat him almost daily, held swords to his throat and threatened to cut off his head.

The woman, meanwhile, had been "unwavering" in her portrayal of the incidents, Mr. Holmes said.

One of the more contentious areas of the case that remains is the Crown's initial allegation that Mr. Mohammad was a member of a criminal organization, the West Side Bloods gang. The Crown has admitted that has not been proven in the trial.

However, Mr. Holmes said yesterday that the men were still members of a criminal organization as defined by the Criminal Code and that the case essentially involved a "crack gang." A reference to the title of the group was "superfluous," he said.

Mr. Gencher, however, said the Crown had set the title of the alleged criminal organization in its charge.

LEDROIT, LE VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2008

Transaction proposée de 2 milliards \$ Une filiale d'OMERS veut acquérir Teranet

TORONTO — Borealis Infrastructure Management, une filiale d'investissement du Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario (OMERS), se propose d'acquérir, pour plus de 2 milliards \$, Teranet, un fournisseur de services électroniques pour les marchés légal, immobilier, gouvernemental, financier et de la santé.

Borealis offre de verser, par le biais d'une entité créée à cet effet, 11 \$ en espèces par part de fonds de revenu Teranet et de la société en commandite du même nom.

L'offre, a indiqué Borealis hier, représente une prime de 27 % sur le cours moyen des titres des deux sociétés au cours des 30 jours précédant le 27 août, soit la veille de la date à laquelle les médias ont fait état de rumeurs sur une possible transaction.

Depuis juin 2007, Borealis

Infrastructure avait soumis diverses propositions à Teranet afin d'entamer des négociations sur une cession éventuelle de ses parts ou de ses actifs, mais n'avait pas réussi à convaincre son interlocutrice.

La transaction proposée, pour être complétée, doit recevoir l'approbation d'au moins 66,6 % des porteurs de parts du fonds et de la société en commandite Teranet et celle de la province de l'Ontario, en plus des approbations usuelles.

Teranet, une entreprise basée à Toronto, est le fournisseur exclusif (jusqu'en 2017) d'accès au Système d'enregistrement immobilier électronique du gouvernement de l'Ontario, un système permettant des vérifications et des sauvegardes de dossiers mis en place à la fin de 2007 dans le but de contrer la fraude immobilière.

LA PRESSE CANADIENNE

Man guilty in home takeover

TERRI SAUNDERS
Sun Media

A man accused of taking over a woman's west end home in November and repeatedly sexually assaulting her was found guilty yesterday.

Khalid Mohammad, 19, was convicted on four counts of sexual assault and one count of unlawfully being in a dwelling.

Judge Jean-Marie Bordeleau reserved his decision on a series of other charges Mohammad is facing after a month-long takeover of a Britannia home where a woman lived with two of her children.

Mohammad, known to the family as A.J., was one of four men who took over the home and refused to leave for several weeks last fall. The other three men pleaded guilty to various crimes in relation to the incident and were sentenced in June.

Mowlid "Stretch" Ali, 21, pleaded guilty to mischief for preventing the family from lawfully enjoying their home, criminal harassment and assault with a knife and was sentenced to four months in jail and two years' probation.

Suspended sentences

His brother, Makador "Lucky" Ali, 20, and Tyrone "T" Ritchie, 20, pleaded guilty to mischief and assault. Both were handed suspended sentences and 18 months' probation.

A man who once lived at the house with the woman told investigators he had invited Mohammad to stay at the house temporarily in exchange for drugs.

The three other men quickly moved in, the man said, and turned the home into a crack depot.

The man refused to testify at the trial and was found guilty of contempt of court.

The woman testified she and her children felt imprisoned in their home.

Mohammad will appear before Bordeleau for sentencing later this month. A hearing for a decision on charges such as uttering death threats, intimidation, harassment and possession of dangerous weapons will be held next week.

terri.saunders@sunmedia.ca

Le vendredi 05 sept 2008

Violence à l'école : un élève sur quatre touché

[Louise Leduc](#)

La Presse

Près d'un élève québécois du secondaire sur quatre (23,1 %) dit avoir été victime de violence physique ou psychologique de la part d'autres jeunes de son école.

C'est ce que révèle un sondage Segma-Gesca-La Presse qui, aujourd'hui et demain dans nos pages, présente ce que pensent les jeunes de l'école secondaire et ce qu'ils y vivent.

La violence psychologique est nettement plus répandue dans les écoles, à en croire nos 603 répondants des quatre coins du Québec : 19,8 % disent en avoir été victimes (qu'il s'agisse d'intimidation, de cyberintimidation ou de taxage) comparativement à 7,5 % pour ce qui est de la violence physique. Certains ont été victimes des deux types de violence.

Étonnamment, près du tiers des victimes de violence (qu'elle soit physique ou psychologique) sont incapables d'identifier une cause précise à ce qu'ils ont subi. «Pour une victime sur trois (32,1 %), cette violence est gratuite, sans raison apparente autre qu'un conflit interpersonnel mal défini», note Raynald Harvey, président de Segma. Autrement, c'est sur l'apparence physique (à 19,6 %) ou sur l'appartenance à un groupe d'amis en particulier (18 %) que les élèves s'intimident les uns les autres.

Le sondage met par ailleurs à mal certaines idées reçues voulant que les bagarres et autres règlements de compte aux poings soient l'apanage des garçons et que les filles donnent plus dans le crépage de chignons. En fait, les filles et les garçons se disent victimes de violence physique dans les mêmes proportions et les victimes de violence psychologique sont tout aussi nombreuses chez les garçons que chez les filles.

Même si la violence physique est moins répandue que la violence psychologique, on aurait tort de la minimiser, dit Jean-Pierre Proulx, professeur à la faculté des sciences de l'éducation à l'Université de Montréal. «Que seulement 7,5 % d'élèves soient victimes de violence physique, ça apparaît peu et ça nous porte à croire que les médias en mettent un peu quand ils font de grosses séries sur la violence à l'école. Mais quand on fait un petit calcul par rapport au nombre d'élèves qui fréquentent le secondaire, ça fait beaucoup, beaucoup de jeunes.» Si l'on extrapole, quelque 35 000 jeunes ont été victimes de violence physique dans les écoles secondaires du Québec.

Peu d'homophobie

Ce qui étonne particulièrement quand on y regarde de près – outre le fait que le racisme semble très peu répandu (3,7 % s'en disent victimes) – c'est que de toutes les causes de violence, celle liée à l'orientation sexuelle arrive au dernier rang. À peine un petit 0,8 % s'en dit victime. Presque terminées, ces histoires de «tapette» au secondaire ? Laurent McCutcheon, président de Gai Écoute, se montre agréablement surpris, mais ne crie pas victoire pour autant. «On a beaucoup travaillé avec le syndicat des enseignants pour lutter contre l'homophobie au primaire et au secondaire et c'est sûr qu'il y a eu progrès. En témoigne le fait que de plus en plus de jeunes se disent ouvertement gais à l'école secondaire, chose qui ne se faisait pas il y a encore

quelques années. Ceci étant dit, il n'est pas impossible, dans le sondage, que des jeunes hétérosexuels disent avoir été harcelés en raison de leur apparence physique, parce qu'ils sont plus frêles ou efféminés.»

Ou alors... simplement parce qu'ils font de la gymnastique de compétition. C'est ce qui est arrivé à Frédéric, un élève de la Montérégie qui n'est ni gay ni délicat. Très costaud, en fait. «Il y a des gars dans ma classe qui s'étaient mis à me lancer des objets et à me crier que j'étais gai. Je leur ai dit d'arrêter. Ils ont continué. Je suis allé voir le directeur. Les gars ont eu une rédaction de 3000 mots à faire sur le mot «gai» et leurs parents ont été avertis. Après ça, ça a arrêté. Le directeur a fait une belle job, je trouve.»

Adrian, qui fréquente une polyvalente de l'ouest de Montréal, pense, lui, que l'homophobie est vraiment rare à son école. «J'ai un ami avec qui je me tiens tout le temps et qui s'est déclaré gai. Une fois, à la cafétéria, il y avait une gang de personnes qui ont commencé à l'insulter, mais c'est arrivé juste une fois. Pas plus.»

Pas d'homophobie, ce qui ne veut pas dire que la violence psychologique soit absente de cette polyvalente, comme l'illustre bien Alexandra, qui fréquente la même école. Y a-t-il un souffre-douleur, dans ta classe ? «Oui, répond-elle. C'est une fille qui se pense bonne, supérieure.» C'est tout ce qu'on lui reproche ? «Non, l'affaire, c'est qu'elle pue. Tu sais, elle est Maghrébine. Ça fait que nous, on lui crie des noms et elle nous frappe. Et plus elle nous frappe, plus on lui crie des noms.»

Les élèves se sont-ils mis sur son cas en raison de son origine ethnique, de son apparence ou seulement «parce qu'elle se pense bonne» ? Difficile à dire et difficile de cibler cette violence gratuite, aux contours mal définis dont se sont dits victimes plusieurs des jeunes de notre échantillon.

Égide Royer, un professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval qui a beaucoup travaillé sur les questions de violence à l'école, insiste sur l'importance, pour les écoles, de mettre en place des politiques bien précises sur la violence, assorties de personnes ressources vers qui les jeunes savent qu'ils peuvent se tourner.

«Tout ça, ça évite plus de 85 % des problèmes. Au-delà de ça, il y aura toujours des cas isolés de bitchage qui exigent des interventions directes auprès des jeunes qu'il faut menacer de conséquences en cas de récidive. Enfin, dans une grosse école, il reste souvent environ 3 % de grands gars de 15 ou 16 ans qui lisent comme des enfants de sixième année et qui sont absolument imperméables aux campagnes antitaxage. Ceux-là finissent par être expulsés.»

Première consultation publique dans le calme avec les artisans du mégaspectacle

Les bénévoles de *L'écho* se font entendre



JEAN-FRANÇOIS DUGAS
jfdugas@ledroit.com
correspondant régional
Est ontarien

Prenant l'allure d'une grand-messe eucharistique par moments, plus de 160 bénévoles de *L'écho d'un peuple* ont formulé leurs recommandations à l'état-major de l'organisme, hier soir à la Ferme centenaire Drouin, dans l'Est ontarien, dans le cadre d'une première table ronde afin de restructurer le mégaspectacle.

Premier constat: pas question de laver leur linge sale en public et de semer la controverse.

Le consultant-maître de cérémonie, Matthieu Brennan, a répété à maintes reprises que le remue-ménages se voulait un dialogue pour assurer la pérennité de *L'écho*.

«La réflexion de ce soir est de

décider quels éléments on veut préserver afin de mieux définir le projet pour qu'il soit moins vulnérable à un ensemble de circonstances», a-t-il déclaré.

Deuxième constat: impossible d'obtenir des détails sur les états financiers de l'organisme au budget de 1,2 million \$ avant l'assemblée générale de cet automne.

«On est en train de bâtir une industrie touristique. On joue le rôle de charrue et on doit communiquer aux gens où l'argent est dépensé», a lancé Félix Saint-Denis, directeur artistique, cachant à peine son dédain avec les méthodes de gestions des administrateurs de *L'écho*.

Fierté toujours palpable

Dernier constat: plusieurs bénévoles tiennent mordicus à conserver le spectacle selon la formule existante — sans compromis — même si leur directeur



JEAN-FRANÇOIS DUGAS, LeDroit

Plusieurs bénévoles de *L'écho d'un peuple* ont profité de la consultation d'hier pour lancer une kyrielle de suggestions afin d'améliorer le sort du spectacle.

général, François Désormeaux, soutient que des changements sont inévitables.

«Nous gardons le spectacle tel quel», a lancé une bénévole à titre de premier commentaire

hier soir.

Même si plusieurs ont manifesté leur désaccord à tout changement en jouant la carte de la fierté lors d'interventions passionnées, les bénévoles moins

réveurs ont avancé une kyrielle de suggestions concrètes afin d'améliorer le sort de la fresque historique.

Parmi les plus saillants, ils ont proposé une gestion financière plus transparente, la présentation du spectacle plus tôt en soirée et/ou à l'intérieur, le lancement d'une campagne publicitaire ciblée et l'élimination des éléments technologiques dépendants, tels la pyrotechnie et la dépendance aux génératrices.

La doyenne des bénévoles, Odette Charbonneau-Legault, a même suggéré aux bénévoles de porter leur *t-shirt* à l'effigie de *L'écho* en tout temps!

«Il ne faut peut-être pas garder le même spectacle, mais il faut conserver l'ampleur du spectacle. Et il faut assurer le maintien du spectacle dans Prescott-Russell», a résumé le bénévole Michel Boyer.

LE DROIT ET L'UNION

Le vendredi 05 sept 2008

Le garde-manger idéal de la rentrée

Anne Desjardins

Le Soleil

Collaboration spéciale

Québec

La rentrée est souvent un casse-tête pour les parents. Mais avec un garde-manger bien garni et bien organisé, on passera au travers plus facilement. Voici quelques trucs infailibles pour y arriver.

En un petit week-end de planification et d'achats bien pensés, la maisonnée aura de quoi bien manger à peu de frais et sans gaspillage. Ce garde-manger idéal devra d'abord combler les besoins nutritionnels de votre famille au meilleur prix, en incluant cinq à 10 portions de fruits et légumes, six portions de produits céréaliers, deux à trois portions de produits laitiers et deux à trois portions de viande et de substituts. Ajoutez à cela un peu de gras de qualité et des gâteries à l'occasion et vous voilà lancé.

Une tablette par type de repas

Pour s'y retrouver dans le garde-manger, on peut diviser l'espace en fonction du type de repas : une tablette pour les déjeuners, une pour les repas à emporter et les collations, et une autre pour les repas du soir en famille, chacune étant clairement identifiée par une étiquette.

J'aime bien créer une section spéciale pour les desserts et la pâtisserie, une dans laquelle je range les pâtes, le riz et les grains entiers et une autre pour les condiments.

Le contenu

En achetant des denrées de base de qualité, souvent en vrac, peu transformées et en préparant soi-même ses repas, collations et desserts, on évite les écueils du prêt-à-emporter qui coûte les yeux de la tête, est souvent riche en sel, en gras et en additifs de toutes sortes et pauvre en protéines.

Les mets végétariens offrent le meilleur rapport qualité-prix : pensez légumineuses en sac, qui coûtent trois fois rien, protéines de soya achetées en vrac, œufs, fromage maigre. Le riz brun, l'orge, le millet, le quinoa, le blé concassé (boulgour) sont des céréales nutritives, savoureuses, économiques et faciles à cuire en grande quantité, qu'on congèle ensuite en portions individuelles ou familiales. Les pâtes alimentaires et le riz de grains entiers sont aussi plus goûteux et nourrissants parce que riches en fibres. Essayez des versions exotiques, comme les vermicelles de riz, les pâtes soba de sarrasin, le riz sauvage biologique, la polenta, le riz basmati ou le couscous de grains entiers. Privilégiez les céréales à déjeuner complètes : cheerios, Kashi, granola, gruau, crème de blé.

Stockez les conserves qui contiennent moins de sucre et de sel, comme les tomates en dés, la sauce tomate, les olives, les pêches, la compote de pomme ou le poisson. Les légumineuses en conserve sont aussi de formidables dépanneurs. Essayez le tofu emballé sous vide (de type sylken, à la japonaise), qui se garde des mois sans réfrigération et qui a une texture agréable.

Du côté des condiments, une bonne huile d'olive, de l'huile de canola ou de tournesol, de sésame rôti, quelques variétés de vinaigres, de la moutarde en grains et de Dijon et de la sauce soya fermentée (tamari) vous permettront de créer toute une variété de plats délicieux. Les câpres, tomates séchées, croûtons sans gras hydrogénés, sauce piquante, cornichons, olives farcies sont aussi des alliés des préparations de repas. Sans oublier une armoire à épices bien garnie. Bonne rentrée!



Le jeudi 04 sept 2008

Sherbrooke renonce à bannir les sacs de plastique

La Presse Canadienne
Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke renonce à l'idée de bannir les sacs de plastique sur son territoire. La deuxième édition de la Journée sans sac de plastique, prévue cet automne, n'aura également pas lieu, la sensibilisation ayant déjà porté ses fruits.

«Les citoyens et les entreprises embarquent d'eux-mêmes», a expliqué, jeudi, le président du comité de développement durable (CDD) de la Ville de Sherbrooke et président du centre régional de tri, Jean-François Rouleau.

Depuis l'automne dernier, moment où la Ville de Sherbrooke a intensifié ses efforts de sensibilisation contre les sacs de plastique, la quantité de sacs acheminés au centre de tri a chuté de façon importante. La diminution équivaut à près de cinq tonnes par mois, a indiqué M. Rouleau.

«On voit énormément de gens qui ont déjà leurs sacs réutilisables, s'est réjoui le président du CDD. C'est tout à fait extraordinaire de voir les Sherbrookoïses participer comme ça!»

En octobre dernier, plus d'une vingtaine de marchés d'alimentation de Sherbrooke avaient pris part à la première Journée sans sac de plastique, une initiative municipale par la suite imitée par Rimouski.

Sherbrooke avait prévu une deuxième phase de son activité de sensibilisation, qui devait s'étendre sur plusieurs jours et rallier plus de commerces. Tous les types de commerces ayant recours aux sacs de plastique étaient pressentis pour y participer. Cette activité devait avoir lieu cet automne et aurait pu être étendue à toutes les MRC de l'Estrie, indiquait-on il y a six mois.

Compte tenu de la participation des citoyens, le comité de développement durable juge désormais qu'il peut s'attaquer dès maintenant à d'autres priorités, notamment la consolidation de la collecte des matières compostables, la récupération des piles usées et les gaz à effet de serre.

C'est pour cette même raison qu'une législation bannissant les sacs de plastique sur tout le territoire de Sherbrooke est maintenant «exclue pour le moment», a précisé Jean-François Rouleau.

En janvier, il s'était montré ouvert à une telle législation, mais souhaitait d'abord miser sur la «participation citoyenne». Il estime aujourd'hui que les citoyens préfèrent avoir le choix d'utiliser ou non les sacs de plastique plutôt que d'y être obligés par une réglementation.

Depuis le 1er janvier, la municipalité de Huntingdon, au sud-ouest de Montréal, s'est dotée d'une politique visant à contrer la prolifération des sacs de plastique. Un règlement oblige maintenant les marchands à utiliser des sacs biodégradables et incite les citoyens à se munir de sacs réutilisables.

Dans cette municipalité de 3000 habitants dirigée par le maire Stéphane Gendron, les sacs de plastique provenaient essentiellement de deux épiceries et d'une pharmacie.

En comparaison, Sherbrooke compte près de 150 000 habitants et plusieurs centaines de commerces de détail, si bien qu'un règlement similaire serait beaucoup plus difficile à faire respecter.

The logo for cyberpresse.ca, featuring the text "cyberpresse.ca" in white lowercase letters on a red rounded rectangular background.

Le jeudi 04 sept 2008

Listériose: les libéraux veulent la démission de Gerry Ritz

La Presse Canadienne
Winnipeg

Les libéraux réclament la démission du ministre de l'Agriculture, Gerry Ritz, en marge de la crise de la listériose qui a déjà fait 13 morts.

En conférence de presse à Winnipeg, où étaient réunis ses députés et sénateurs, Stéphane Dion a reproché au ministre Gerry Ritz d'avoir dissimulé des informations depuis le début de cette crise.

Une douzaine de personnes sont décédées après avoir mangé des viandes contaminées par la bactérie Listéria.

Selon M. Dion, le ministre Ritz n'aurait pas dit toute la vérité sur les intentions de son gouvernement. Les libéraux prétendent que le gouvernement conservateur a prévu de faire des coupures dans l'agence chargée de l'inspection des aliments. Mercredi, Stephen Harper a annoncé qu'il tiendrait une enquête indépendante sur cette affaire, une fois la crise terminée. M. Dion y voit là une tentative de faire oublier ce dossier alors que s'entame dimanche la campagne électorale.

Le vendredi 05 sept 2008

Listériose : le bal des rappels continue

[Annie Morin](#)

Le Soleil
Québec

Les inspecteurs du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) embrassent maintenant la thèse du fromage contaminé qui laisse des traces de *Listeria monocytogenes* dans les comptoirs à fromage de tout le Québec. Reste à identifier le malotru.

L'histoire se répète encore. Les fromages Le Fleur de Lysé, le Rassembleu et le Fou du Roi, produits par les Fromagiers de la Table Ronde de Sainte-Sophie, dans les Laurentides, sont rappelés à la grandeur du Québec parce qu'ils sont soupçonnés d'être à la source de cas de listériose rapportés à Saint-Jérôme et à Laval.

Tard mercredi soir, le MAPAQ a avisé les consommateurs de ne pas manger les trois fromages de cette entreprise artisanale portant une date d'emballage ou une date «meilleur avant» à compter du 14 juillet car ils peuvent être porteurs de la bactérie *Listeria*. Le rappel couvre toutes les portions, peu importe le point de vente — il y en a 250 — où elles ont été achetées. L'usine a cessé sa production et est déjà en désinfection.

«C'est la première fois qu'on trouve la bactérie sur des fromages entiers», confirme Guy Auclair, directeur de la coordination de l'inspection des aliments au MAPAQ.

Sans accuser les Fromagiers de la Table Ronde, celui-ci pense que «notre enquête va finir par dire qu'il y a un fromage qui contamine les autres dans plusieurs points de vente au détail» à travers la province. Plusieurs échantillons de produits sont donc expertisés. «Ça ne se peut pas que tout le monde travaille mal et soit contaminé en même temps», dit M. Auclair.

Visites

Parallèlement à son enquête, le MAPAQ a entrepris hier des visites dans une trentaine d'usines québécoises de fabrication de fromage au lait cru afin de «vérifier si toutes les bonnes pratiques sont suivies». M. Auclair se dit «particulièrement soucieux de la qualité de la matière première» car il n'y a pas de pasteurisation, procédé répandu qui tue toutes les bactéries causant les toxi-infections alimentaires.

Marc-André Saint-Yves, consultant-fromager pour les Fromagiers de la Table Ronde, déplore que les fromageries soient davantage montrées du doigt que les comptoirs de fromage. «On parle d'entreprises qui ont investi 500 000 \$, parfois 1 million \$, avec du stainless partout et des employés habillés en blanc. On pourrait manger à terre à la grandeur», fait-il valoir.

Les propriétaires des deux succursales des Petits Délices de la région de Québec, qui ont été ciblées deux fois par des rappels de produits, se plaignent du contraire. Selon eux, les commerces au détail, surtout les leurs, font les frais d'une crise médiatique qui traîne en longueur.

Leur conseiller et porte-parole, l'ex-fromager Luc Mailloux, affirme que la bactérie n'a

pas été retrouvée sur les surfaces de travail, ni dans les comptoirs des Halles de Sainte-Foy, mais sur un fromage importé dont il ne veut pas révéler le nom.

Le dossier est entre les mains de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), qui ne donne pas d'information sur le suspect avant la fin de ses analyses.

M. Mailloux presse les inspecteurs du MAPAQ de ratisser large, très large, pour trouver «le coupable» de la contamination. «Si on ne veut pas briser la confiance des consommateurs envers les fromages artisanaux, il va falloir agir et vite», tonne-t-il.



Le vendredi 05 sept 2008

Mères à l'âge d'être grand-mères: risques médicaux et problèmes éthiques

Véronique Martinache et Christine Courcol

Agence France-Presse
Paris

Des femmes d'âge mûr choisissent de contourner la législation française pour satisfaire un désir d'enfant, à l'exemple du cas d'une quasi sexagénaire qui devrait accoucher prochainement de triplés à Paris, ce qui pose des problèmes à la fois médicaux et éthiques.

Cette Française de 59 ans, d'origine asiatique, a bénéficié d'un don d'ovocytes au Vietnam. Son accouchement est «imminent», selon la maternité de Port-Royal (hôpital Cochin) où elle est en observation dans le service du Pr Dominique Cabrol, comme l'a révélé jeudi *Le Parisien*.

Révélé également jeudi, un autre cas de grossesse multiple tardive, chez une femme plus jeune - elle a 44 ans - s'est conclu de manière dramatique : la mère est dans le coma depuis le 1er juin après avoir accouché de triplés au centre hospitalier universitaire d'Angers.

Cette patiente avait fait pratiquer une FIV (fécondation in vitro) en Grèce, «contre l'avis de médecins français», a indiqué une porte-parole du centre hospitalier. Ses enfants sont en «bonne santé».

La grossesse à 59 ans, déclenchée à l'étranger, n'aurait pu se produire en France : aussi bien l'Agence de la biomédecine que les spécialistes de la fertilité, interrogés par l'AFP, ont souligné que l'assistance médicale à la procréation (AMP) y est réservée aux couples en âge de procréer, soit en moyenne jusqu'à 48 ans pour une femme.

Elle est précédée d'un bilan médical et d'une réflexion sur les conséquences à long terme pour l'enfant.

De fait, la majorité des centres français autorisés fixent la limite d'âge de la receveuse à 42 ans, du fait du trop faible nombre de donneuses d'ovocytes. La Sécurité sociale ne rembourse plus les AMP après 43 ans.

«L'AMP en France est faite pour traiter l'infertilité, on ne veut pas en faire un nouveau mode de procréation pour des gens qui souhaiteraient avoir des enfants en dehors du cadre naturel», souligne le Pr François Thepot, directeur médical de l'Agence de la biomédecine.

«Le médecin (qui accueille la parturiente dans son service) n'est pas complice d'une action illégale, il prend en charge une situation d'urgence», souligne-t-il.

Pour les spécialistes, la future maman de 59 ans «est en danger».

Le Dr Joëlle Belaisch-Allart, vice-présidente du Collège des gynécologues obstétriciens, souligne à cet égard le «risque de mortalité maternelle à l'accouchement, qui augmente avec l'âge».

«Les complications sont gérables jusqu'à 42-43 ans, mais ensuite on entre dans une zone de danger, a fortiori autour de la soixantaine : le coeur n'est pas fait pour ça», dit le Pr René Frydman (hôpital Antoine-Béclère), qui avait mis au monde en 1982 le premier bébé-éprouvette français.

Les risques existent aussi pour l'enfant, surtout dans le cas d'une grossesse triple : prématurité, mort in utero ou néonatale...

En France, on limite au maximum depuis quelques années le nombre d'embryons transférés, pour éviter ces grossesses multiples. «Mettre trois embryons, c'est une faute médicale», affirme le Pr Frydman.

Le Dr Belaisch-Allart souligne qu'il y a «de plus en plus de demandes après 40 ans, voire entre 45 et 50 ans». «Ça nous inquiète clairement», dit-elle.

Le désir tardif d'enfant s'explique, selon elle, par «une meilleure maîtrise de la contraception, le développement des carrières féminines», et les «secondes unions dont on voudrait un enfant».

Une naissance de triplés aux abords de la soixantaine n'a a priori jamais été recensée, et pourrait, si elle aboutit favorablement, constituer une première.